



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« **L'assurance-emploi est trop peu généreuse en offrant seulement 15 semaines de prestations aux personnes étant atteintes d'une grave maladie** »

- Pierre Paquette

Joliette, le lundi 6 avril 2009 – Accompagné de madame Chantale Boucher et de monsieur Jacques Dubeau, initiateurs de la pétition sur la révision des prestations de maladie pour les personnes atteintes du cancer, le député de Joliette, **Pierre Paquette** dénonce le peu d'engagements du gouvernement dans le dossier de l'assurance-emploi pour les maladies graves.

« L'assurance-emploi est trop peu généreuse en offrant seulement 15 semaines de prestations aux personnes étant atteintes d'une grave maladie. Il est scandaleux, surtout en période économique précaire, de voir le gouvernement de Stephen Harper être indifférent à la misère de milliers de personnes malades » a indiqué **Pierre Paquette**.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'agir en révisant la durée maximale des prestations de maladie du programme d'assurance-emploi du Canada et de créer un programme d'aide financière pour les personnes atteintes du cancer jusqu'à ce qu'un médecin ait conclu à une rémission complète de ladite maladie.

« C'est donc avec plaisir que j'appuie l'initiative de madame Chantale Boucher et de monsieur Jacques Dubeau et que je me ferai leur ambassadeur pour déposer leur pétition à la Chambre des communes avant la fin juin. J'invite toutes les personnes concernées à signer leur pétition. De plus, le Bloc Québécois déposera dans les prochaines semaines un projet de loi visant à augmenter la durée des prestations de maladie du programme d'assurance-emploi à 50 semaines pour toutes maladies graves » a conclu le député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**.

- 30 -

Renseignements :

Jade Poitras Bessette
Responsable des communications
Cellulaire : 450.271.8663
www.pierrepaquette.qc.ca